

La bonne exécution des marchés publics

La phase d'exécution est essentielle dans la vie d'un marché public : elle conditionne la réussite de l'opération et engage la responsabilité de l'acheteur comme celle du titulaire. Entre obligations contractuelles, application des CCAG, gestion des modifications et prévention des litiges, la bonne maîtrise des règles juridiques et opérationnelles est indispensable pour sécuriser les marchés et éviter les contentieux.

Cette formation apporte les outils nécessaires pour piloter efficacement l'exécution d'un marché public, de son lancement à sa clôture.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée

3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation :

À distance

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Acheteurs publics, responsables marchés, juristes, gestionnaires de contrats;

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'illustrations pratiques.
- Études de situations concrètes rencontrées par les participants.
- Échanges interactifs et supports pédagogiques téléchargeables.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif : 400€ HT (TVA 20%)

sont inclus : les supports pédagogiques

Inscriptions multiples : remise de 10% sur le 2eme inscrit et suivants (du même organisme).

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez

Objectifs pédagogiques

- Identifier les acteurs concernés et leur rôle dans l'exécution d'un marché public.
- Comprendre et appliquer les CCAG et CCAP en lien avec les obligations contractuelles.
- Gérer les modifications et les aléas en cours d'exécution.
- Maîtriser les mécanismes de pénalités, résiliations et indemnités.
- Sécuriser la réception, le décompte et la clôture du marché.

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Rappels généraux sur les personnes soumises au Code de la Commande publique

- Quelles sont les personnes soumises aux marchés publics: personnes publiques mais également plusieurs personnes privées (SEM, SA d'HLM, Fondations, etc.)
- Les acteurs d'une opération: loi MOP, maître d'œuvre, AMO titulaire du marché, articulation des marchés (MOE/Travaux), coordonnateur SPS

L'exécution des marchés publics et les CCAG

- Les CCAG: vie du chantier, OS, pénalités, réclamation...
- Articulation CCAP/CCAG et les dérogations au régime strict des pénalités
- La sous-traitance
- Le régime des modifications en cours de marché (avenants et clauses de réexamen)
- Le régime des pénalités
- La réception des travaux
- L'exécution aux frais et risques
- Le décompte
- Les résiliations – indemnités

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

pas à contacter notre référent handicap
Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou
cboukris@habitat-social.com

03/06/2026 au 03/06/2026